

Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires

Montreuil, le 7 avril 2011

Communiqué de l'UGFF-CGT

Les personnels de cuisine de l'Ecole Nationale Supérieure sont en grève depuis le 10 janvier pour obtenir de sortir de la précarité de l'emploi par la titularisation dans la Fonction publique.

La direction de l'Ecole et le cabinet de Valérie Pécresse bloquent la sortie du conflit en refusant la titularisation de la quinzaine d'agents concernés, dispositif pourtant soutenu par la Fonction publique.

Depuis le début la CGT soutient activement et inconditionnellement la lutte des salariés.

Au lieu de s'engager pour une solution négociée, la direction de l'Ecole a déposé une requête auprès du tribunal administratif de Paris afin qu'il ordonne l'évacuation des salons de l'Ecole Nationale Supérieure, occupés en soutien aux grévistes ; l'Ecole demande de plus des sanctions financières contre cinq syndicalistes. L'audience a eu lieu ce jour vendredi 7 avril à 11h45.

La CGT s'indigne de la volonté de judiciariser une lutte totalement légitime.

Pendant trois mois aucune proposition d'ouverture de négociation sans préalable pour un protocole de sortie de grève n'a été faite par le ministère de l'Enseignement Supérieur.

Quand la CGT a décidé d'engager sa signature sur le protocole sur les non titulaires proposé par le ministère de la Fonction publique, elle a qualifié sa signature de « responsable et vigilante ». Lors de la signature même de l'accord sur les non titulaires, le 31 mars 2011, la CGT a déclaré devant les ministres :

« Il y a d'ores et déjà un exemple emblématique où le gouvernement peut démontrer sa sincérité et son engagement. Il faut résoudre, par la titularisation, le cas des 14 salariés précaires de l'Ecole Normale Supérieure en grève depuis près de 3 mois et que la CGT soutient sans réserve. »

La CGT appelle à l'abandon sans délai de toutes pressions sur les personnels en grève et sur les agents et élèves de l'ENS qui les soutiennent. La CGT appelle à l'ouverture immédiate de négociations avec le ministère de l'Enseignement Supérieur, afin que les revendications légitimes des personnels en lutte puissent être satisfaites en cohérence avec les engagements gouvernementaux.

263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cédex